

TABLE 2023 PAR DATE DELIBERATIONS

Date de l'Acte	N° Acte	Objet	N° page
12/04/2023	2023-039 PREND ACTE	1 - Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal consenties à Mme le Maire.	224
12/04/2023	2023-040 UNANIMITE (27 VOIX)	2 – Validation du schéma directeur de l'eau.	225 A 260
12/04/2023	2023-041 PREND ACTE	3 - Point d'informations communautaires - Présentation du pacte financier et fiscal de la communauté de communes du Gesnois Bilurien.	261
12/04/2023	2023-042 UNANIMITE (27 VOIX)	4 – ATS - Attribution d'une subvention exceptionnelle.	262
12/04/2023	2023-043 UNANIMITE (27 VOIX)	5 - Renouvellement de l'adhésion à l'Association de Citoyens Contre les Déserts Médicaux.	263
12/04/2023	2023-044 MAJORITE (21 VOIX POUR 6 ABSTENTIONS)	6 – Exercice du Droit de Préemption Urbain par la communauté de communes - renonciation partielle à la délégation de l'exercice du droit de préemption.	264

TABLE 2023 PAR THEMATIQUE DELIBERATIONS

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES - COMMUNES

Date de l'Acte	N° Acte	Objet	N° page
12/04/2023	2023-040	2 – Validation du schéma directeur de l'eau.	225 A 260

FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS

Date de l'Acte	N° Acte	Objet	N° page
12/04/2023	2023-042	4 – ATS - Attribution d'une subvention exceptionnelle.	262

FINANCES LOCALES - CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES

Date de l'Acte	N° Acte	Objet	N° page
12/04/2023	2023-043	5 - Renouvellement de l'adhésion à l'Association de Citoyens Contre les Déserts Médicaux.	263

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE

Date de l'Acte	N° Acte	Objet	N° page
12/04/2023	2023-041	3 - Point d'informations communautaires - Présentation du pacte financier et fiscal de la communauté de communes du Gesnois Bilurien.	261

URBANISME - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Date de l'Acte	N° Acte	Objet	N° page
12/04/2023	2023-039	1 - Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal consenties à Mme le Maire.	224
12/04/2023	2023-044	6 – Exercice du Droit de Préemption Urbain par la communauté de communes - renonciation partielle à la délégation de l'exercice du droit de préemption.	264